



## BOURSE D'ETUDE EN COMPTABILITÉ

### 1. But

Les bourses d'études tertiaires en comptabilité (ACCA) seront offertes par le BSP Samson Mungapen Foundation en collaboration avec ACCA Mauritius à travers le BSP School of Accountancy & Management aux enfants nécessiteux, et aussi pour promouvoir la démocratisation de l'éducation.

### 2. Nombres des bourses.

La Fondation offrira 10 (dix) bourses d'étude :

- 2 (deux) pour Rodrigues,
- et 8 (huit) pour Maurice.

### 3. Critères pour l'allocation des bourse.

Les bourses seront accordées en fonctions du nombre total de points obtenu en additionnant tous les critères :

#### a) **RÉSULTAT SCOLAIRE:**

Les résultats de la Form V donneront droit aux points suivants:

<i>Résultat</i>	<i>Points</i>
1	10
2	8
3	6
4	4
5	1

Les résultats de la Form VI donneront droits aux points suivants:

<i>Résultat</i>	<i>Points</i>
A+	10
A	8
B	6
C	4





**b) Les points en relations avec les revenus des parents et les nombres d'enfants qu'ils ont:**

<i>Salaires</i>	<i>Points</i>	<i>Points par enfant à l'école primaire, secondaires, ou tertiaire avec un maximum de 3 enfants</i>
0-7,000	50	10
7,001-9,000	45	9
9,001-11,000	40	8
11,001-13,000	35	7
13,001-15,000	25	5
15,001-17,000	20	4
17,001-20,000	15	3

**c) Les bénéfiques**

Le boursier aura droit à des frais d'études d'une valeur maximale de Rs 250, 000 (deux cents cinquante mille roupies seulement) pour une durée maximale de 3 années d'étude.

La bourse n'est pas transférable.

**d) Eligibilité**

La demande doit se faire au plus tard le 10 juillet 2013 pour cette année, et le 22 Février de chaque année et ceci en remplissant les formulaires disponible au siège du Secrétariat du BSP School of Accountancy & Management, et envoyé au Président du Comité de gérance du BSP Samson Mungapen Foundation.

